

## Comité technique

ENTRE LE 29 NOVEMBRE ET LE 6 DÉCEMBRE 2018,

NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ TECHNIQUE (CT)

**JE VOTE CGT, C'EST  
EFFICACE AU QUOTIDIEN !**

## JE VOTE POUR

DES **REPRÉSENTANT.E.S CGT** QUI INTERVIENDRONT  
SUR LES **QUESTIONS QUI NOUS CONCERNENT**  
**TOU.TE.S ET PARTICULIÈREMENT SUR :**

- Le respect de la semaine à 35 h et glissement vers l'instauration du temps de travail à 32h
- Veiller à la mise en place d'un plan de formation adapté et efficace
- Assurer une reconversion professionnelle dans de bonne condition
- Améliorer la prise en charge par l'employeur de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égale, salaire égal »
- La poursuite de la mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros brut et le doublement du salaire pendant la carrière

**Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de mandaté.e.s CGT au CHSCT, ce qui leur permettra d'intervenir sur**

- La sécurité et la protection de la santé physique et mentale des agents
- L'amélioration des conditions de travail
- L'analyse des risques professionnels

## VOTER CGT C'EST donner

**aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s statutaires et contractuel.le.s pour un meilleur service public.**

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT dans les instances à l'échelon national : au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et Conseil Commun de la Fonction Publique pour examen et avis des

projets de lois et décrets, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour les questions relatives à la formation professionnelle.

scannez-moi



**JE SUIS  
PUBLIC 100%**

**ATTENTION,  
Ce document  
n'est pas un  
bulletin de vote !**

Élections professionnelles  
Fonction publique territoriale

**JE VOTE**

**CGT**  
29/11- 06/12  
**2018**

- **EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS D'AVANTAGE DE FORCE pour revendiquer et gagner de nouveaux droits au niveau local**
- Pour la revalorisation de la valeur des titres restaurant et l'attribution pour tous (ex concierge logés),
- Pour la gratuité d'accès : à la culture (bibliothèques), aux loisirs (piscines), aux garderies scolaires,
- Pour que les agents ne résidant pas à Rennes bénéficient du même tarif que les rennais pour l'accueil en périscolaire,
- Pour adapter les prestations sociales aux nouveaux contextes sociaux économiques
- Pour supprimer le recours aux emplois à temps non complet (18/20<sup>ème</sup>), aux emplois précaires, aux vacations, et supprimer les lettres d'engagements (vacataire) via des contrats statutaires,
- Pour le maintien et le retour des modalités d'application du droit de grève (prévue dans les statuts de la fonction public) pour tous les services de nos collectivités,
- Pour la mise en œuvre d'un réel droit à la déconnexion,
- Pour renforcer la mobilité interne,
- Pour améliorer les conditions d'emploi et renforcer les effectifs,
- Contre les suppressions de postes,
- Contre l'usage abusif des redéploiements,
- Contre les discriminations et les comportements sexistes,
- Contre le PPCR (critères internes,...) et le RIFSEEP (CIA, primes individualisées, ...),
- Contre le jour de carence

**FIER-E-S**  
DE TRAVAILLER POUR LE  
SERVICE PUBLIC!

**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !**

**Entre le 29/11 et le 06/12/18**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN  
CHAQUE VOIX COMPTE !**